

N/Réf. : BO Cholet

093 T 37843

Objet : Coupure d'électricité pour travaux

Motif : Raccordement de nouveaux producteurs

784382 1325 613 1/2 2



Madame, Monsieur le Maire
3 rue Marthe Formon

49360 TOUTLEMONDE

Reçu le :
14 SEP. 2026
Mairie de Toutlemonde

Le 08/09/2026



Madame, Monsieur,

Les services de la mairie, les entreprises et les habitants de votre commune utilisent quotidiennement l'électricité pour leurs activités professionnelles et personnelles. C'est pourquoi Enedis travaille chaque jour sur les réseaux électriques, pour les rendre plus performants, accueillir les nouveaux raccordements, éviter les pannes et intégrer les productions d'énergie renouvelable.

Dans la mesure du possible, nous effectuons ces travaux sans interrompre l'alimentation électrique de nos clients. Cependant une coupure est parfois nécessaire pour la réalisation de certains actes techniques. Ce sera le cas pour des prochains travaux que nous allons réaliser sur le réseau électrique qui alimente une partie du territoire de votre commune.

Aussi, nous sommes conduits à programmer des travaux qui entraîneront une coupure d'électricité sur le territoire de la commune :

lundi 19 octobre 2026 entre 08h30 et 16h00

Vous trouverez en pièce jointe une note d'information précisant les horaires de coupure et les lieux concernés, que nous vous remercions de bien vouloir porter à l'affichage.

En parallèle nous informons directement l'ensemble des particuliers et professionnels de votre commune qui seront touchés par la coupure.

Votre interlocuteur Enedis pour cette coupure : Pascal HERAULT

Conscients de la gêne occasionnée, nous mettons tout en œuvre pour réduire autant que possible les perturbations liées à ces travaux.

Pour suivre l'évolution de cette coupure et connaître l'heure approximative de rétablissement du courant, vous pouvez consulter notre site enedis.fr/panne-et-interruption en flashant le QR CODE en bas de la première page de ce courrier. Toutefois l'alimentation pourra être rétablie à tout moment avant la fin de la plage indiquée.

Le jour des travaux, si vous avez besoin d'information complémentaire, vous pourrez nous joindre au numéro de téléphone de dépannage réservé aux collectivités locales : 0 811 010 212 (service 0,05€/appel).



Souhaitant que cette information préalable permette à chacun de s'organiser au mieux, nous vous remercions de votre compréhension et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Le Chef d'Agence,
Yoann DESLANDES

Rappel :

Notre personnel et nos prestataires travaillent sur le réseau électrique afin d'assurer la qualité et la continuité du service public de la distribution d'électricité.

Pour que ces travaux puissent être réalisés en toute sécurité, nous vous rappelons que si vous deviez utiliser un moyen de réalimentation (groupe électrogène, alternateur sur tracteur...), il est obligatoire de couper votre disjoncteur général Enedis en le positionnant sur 0.

BO Cholet

POUR AFFICHAGE

COUPURES DE COURANT POUR TRAVAUX

Commune de : TOUTLEMONDE

Afin d'améliorer la qualité de la distribution électrique et de répondre aux besoins de notre clientèle, nous réalisons des travaux sur le réseau électrique qui vous alimente qui entraîneront une ou plusieurs coupures d'électricité.

Pour protéger au mieux vos appareils sensibles, nous vous recommandons de les débrancher avant l'heure de début de coupure indiquée, et de ne les rebrancher qu'une fois le courant rétabli.

Rappel :

Notre personnel et nos prestataires travaillent sur le réseau électrique afin d'assurer la qualité et la continuité du service public de la distribution d'électricité. Pour que ces travaux puissent être réalisés en toute sécurité, nous vous rappelons que si vous deviez utiliser un moyen de réalimentation (groupe électrogène, alternateur sur tracteur...), il est obligatoire de couper votre disjoncteur général Enedis en le positionnant sur 0.

Horaires des coupures :

lundi 19 octobre 2026

de 08h30 à 16h00

Quartiers ou lieux-dits :

LIEU DIT LONGEAIS

5160	LIEU	DIT	L	ETANG
------	------	-----	---	-------



